

Atelier juridique science ouverte (AJSO) #2 “Cycle de vie des données : cartographie collective des enjeux juridiques” EN LIGNE

Le vendredi 16 avril 2021, de 9h00 à 12h15, aura lieu en visioconférence le deuxième atelier juridique science ouverte intitulé « Cycle de vie des données : cartographie collective des enjeux juridiques »

Les ateliers juridiques science ouverte sont organisés dans le cadre de la mission « [réussir l'appropriation de la science ouverte](#) » commandité par l'Université de Paris pour le Comité pour la science ouverte (CoSO) et le collège « Données de la recherche ». Juliette Hueber (InVisu, CNRS-InHA) et Lionel Maurel (InSHS, chargé du GT “juridique” du CoSO) sont les coordinateurs de ces ateliers.

Présentation générale de l'atelier

De la collecte à la diffusion des travaux de recherche, un ensemble de questions juridiques se pose aux acteurs de la recherche concernant leurs données.

À qui appartiennent les données collectées ? Ai-je le droit de les diffuser ? Si oui, à qui, comment, avec quelle licence, etc. ? Y a-t-il des obligations de conservation (sur des termes plus ou moins longs) ? Quelles précautions à prendre pour des données sensibles ? Comment s'articule la diffusion des données collectées et des métadonnées qui les documentent ?

En termes juridiques, les données peuvent être soumises à différents régimes (propriété intellectuelle, données personnelles, droit des tiers, etc.) qui se recoupent parfois. De plus, la réglementation est en évolution régulière avec des textes européens impactant par la suite le cadre juridique français (RGPD, Directive PSI, Open Data Act, etc.).

Ce contexte rend souvent complexe pour de nombreux acteurs impliqués dans un projet de recherche la compréhension des enjeux juridiques, tout autant que les droits (par exemple en termes d'accès et/ou de réutilisation de données) et les devoirs (mise à disposition, conservation, etc.) associés aux données.

L'atelier juridique science ouverte #2 “Cycle de vie des données : cartographie des enjeux juridiques” vise à aider à la compréhension globale du périmètre juridique entourant les données de recherche. L'objectif sera de recenser les différentes questions à se poser en prenant comme fil directeur le cycle de vie des données.

Lors de la séance, les personnes présentes seront réparties en sous-groupe afin d'avancer collectivement sur plusieurs étapes du cycle de vie de la donnée 1/ Mise en oeuvre du projet (hypothèses, design de recherche, etc.) 2/ Collecte/production de données, 3/ Traitement des données 4/ Stockage des données et des résultats 5/ Conservation (long terme) 6/ Publication et dissémination). La recension de l'ensemble des questions permettra d'envisager les réponses juridiques à y apporter, qui pourront être complétées à la suite de l'atelier.

Informations pratiques et inscriptions

L'atelier juridique « Cycle de vie des données : cartographie collective des enjeux juridiques » aura lieu le 16 avril 2021 de 9h00 à 12h15. Au vu des conditions sanitaires, cet atelier se déroulera par visioconférence. Les informations de connexion seront fournies suite à l'inscription.



Le nombre de places est limité, remplissez [ce questionnaire](#) pour vous inscrire.

Format collaboratif et public convié

L'atelier juridique « Cycle de vie des données : cartographie collective des enjeux juridiques » propose de convier :

- différents profils de professionnel.le.s de la recherche (enseignant-chercheurs, chercheurs, conservateurs, personnels de soutien à la recherche, métiers de la documentation et des bibliothèques) confrontés à cette problématique ;
- des juristes souhaitant aider à répondre à ces questions et sensibiliser à une démarche de co-production pour trouver conjointement des réponses adaptées et compréhensibles pour un public « non-spécialisé ».

L'atelier n'est pas une formation juridique (ni un bureau juridique) et demande une participation active des participant.e.s. Lors de la séance, chacun.e pourra faire part de ses retours d'expérience et connaissances (juridiques, de terrain, etc.). Il sera aussi proposé de participer suite à l'atelier à l'élaboration d'une synthèse permettant de la diffuser et d'impliquer un nombre plus important de personnes.

Les ateliers juridiques science ouverte (AJSO) ont aussi pour objectif de favoriser la création d'un réseau d'acteurs souhaitant continuer à avancer sur cette problématique à plus long terme.

Pour toutes informations supplémentaires, une [FAQ](#) est mise à disposition

Découvrez les autres AJSO

AJSO#1 “au fil des images de la recherche” : <https://www.ouvrirlascience.fr/atelier-juridique-science-ouverte-au-fil-des-images-de-la-recherche-en-ligne/>